



Questionnaire pour les candidats aux élections municipales A remplir par écrit

1. Avez-vous connaissance du cadre légal existant en France en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et son application particulière pour la politique de la ville ?
2. Avez-vous l'intention de faire un diagnostic préalable sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes sur votre territoire ? En tenant compte des dimensions interne (politique RH) et externe (politiques publiques) ?
3. Que pensez-vous du principe de budget genré ? Pourriez vous le mettre en place à Evreux ?
4. Pouvons-nous imaginer la désignation d'un.e élu.e référent.e égalité femme-homme au sein de la municipalité ?
5. Connaissez-vous la proportion de femmes et d'hommes dans le personnel municipal ? Si l'on applique l'index de l'égalité (décret du 8 janvier 2019) des entreprises à la municipalité, connaissez vous la proportion de femmes dans les 10 plus hauts salaires ?
6. Envisagez-vous d'agir via la formation des personnels municipaux en contact avec les enfants pour lutter contre les stéréotypes de genre ? Si oui, pouvez-vous précisez vos actions de formation ?
7. Quelles mesures pouvez-vous proposer pour améliorer les déplacements des femmes le soir ?
8. Pensez-vous que l'espace public ébroïcien est adapté aux femmes ? Si tel n'est pas le cas, quels sont les arguments pour démontrer cette affirmation ?

9. En matière de politique jeunesse et de petite enfance, est-il prévu d'intégrer une composante genre ? Si oui, laquelle ?

10. Dans le cadre des rénovations des écoles primaires, envisagez-vous d'agir sur les aménagements des cours d'école ? Comment ?

11. Pouvez-vous vous engager pour garantir une communication municipale non genrée (C'est-à-dire avec un vocabulaire, des images et des contenus qui ne véhiculent pas de stéréotypes sur les rôles et fonctions sociales des femmes ?) ? Sur quelles bases ?

12. En matière d'emploi, comptez-vous conserver les dispositifs d'aide à l'entreprenariat au féminin existants à l'agglomération ?

13. Comment intégrez-vous l'inégalité femme-homme, en particulier dans la prise en compte des familles mono-parentales (essentiellement des femmes), dans les politiques logement de la ville ?

14. Une loi anti-harcèlement (entrée en vigueur en août 2018) existe. Connaissez-vous les statistiques qui s'y rapportent à Evreux ? Savez-vous si une formation spécifique de la police municipale en matière de lutte contre les violences sexistes et l'égalité a été mise en place par l'équipe précédente ? Pour votre part, envisagez-vous de former votre police ?

15. Comment comptez-vous financer les associations dans le domaine des droits des femmes et à quelle hauteur ?

16. Avez-vous une mesure phare à proposer de nature à favoriser localement l'égalité de femmes et des hommes ? Si oui, laquelle ?